

Editorial

Le cabinet du Président du Conseil Général de l'Hérault nous informe qu'une vocation strictement agricole est privilégiée pour le domaine départemental du Mas Neuf. **GEO-Logis** devrait donc renoncer au projet **CIGAL** ou lui trouver une nouvelle implantation, sauf si la vocation agricole n'était plus à l'ordre du jour (ce qui n'est pas exclu, la porte ne nous étant pas définitivement fermée - voir "la position du Conseil Général").

Deux alternatives nous sont déjà proposées et le Conseil d'Administration de **GEO-Logis** a été convoqué pour en discuter. La situation étant pour l'instant mal définie, une convocation anticipée pour une assemblée générale n'est pas à l'ordre du jour (une date au mois d'avril est cependant envisagée).

Avec la fin de l'année 2001 et du dispositif emploi jeune, notre espoir de création de deux emplois s'est évanoui, même s'il y avait matière à les créer avec un local provisoire et des perspectives claires pour l'association. Le travail effectué nous aura cependant convaincus de la pertinence et de l'utilité du projet **CIGAL** sur ce territoire.

A vous de vous exprimer sur les orientations à donner à l'association **GEO-Logis** et au projet **CIGAL** :

- créer une structure d'accueil au Mas Neuf ou ailleurs,
- participer à l'animation du débat public sur le développement local et, en premier lieu, sur la place réservée au citoyen dans ce débat.

L'indépendance de **GEO-Logis** (et non, toujours aucune subvention !) reste, pour cette deuxième orientation, un argument de poids pour dénoncer certains "dysfonctionnements" de démocratie locale. De ce point de vue, l'année 2002 s'annonce riche en initiatives citoyennes.



*Ont participé à la rédaction de ce journal :
Christophe LANSIGU, Alain JOLY, Sabine TOSTAIN, Valérie BOSSE*

Le dossier CIGAL



Résumé de l'étude de faisabilité (contactez-nous pour avoir l'étude complète)

Le **CIGAL**, Centre d'Initiation à la Géologie de l'Arrière pays Languedocien est un projet de structure d'accueil rassemblant les fonctions de découverte et de sensibilisation, de rencontre et d'échange, d'hébergement et de restauration. C'est un espace convivial, souple et réactif au service d'une concertation entre citoyens, collectivités locales, universités, organismes de recherche et entreprises.

Ce centre comprendrait :

- Un espace d'accueil dédié à la géologie et au paysage,
- Un espace muséographique,
- Des salles de travail,
- Des outils de communication et de gestion de bases de données,
- Un hébergement à destination principalement des groupes,
- Un équipement de restauration légère.

Le **CIGAL** allierait une activité économique en créant emplois, dynamisme local et une mission de service public en créant un lieu citoyen d'éducation populaire. Il serait l'expression d'une nouvelle forme de coopération dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (statut de SCIC). Il serait un espace de citoyenneté où chacun pourrait devenir acteur de son territoire. Enfin, il serait un outil rentable de développement à l'usage des habitants et visiteurs.

Fréquentation et budget :

L'étude de marché distingue deux types de public : une clientèle individuelle (locale et touristique) représentant 37 000 pers/an et une clientèle de groupe (scolaires, universitaires et professionnels principalement) représentant 5 100 pers/an. Le public de groupe, bien que minoritaire en nombre, est celui sur lequel repose le fonctionnement de la structure.

Le fonctionnement du **CIGAL** se diviserait en quatre secteurs d'activités représentant un chiffre d'affaire total de 534,3 K€ (soit 3,5 MF) :

	Hypothèse basse	Hypothèse Haute
Hébergement	108,8 K€ (713,7 KF)	185,6 K€ (1 217,4 KF)
Restauration	186,6 K€ (1 223,9 KF)	389,8 K€ (2 557,1 KF)
Animation	91,4 K€ (600 KF)	309,7 K€ (2 031,3 KF)
Services divers (boutiques, location de matériel, transport)	147,4 K€ (967 KF)	378,1 K€ (2 480,7 KF)

Dans le cas du Mas Neuf, le projet représentait un investissement de 976,6 à 1379,7 K€ (5,7 à 9 MF) (selon options retenues) à la charge du propriétaire (Conseil Général de l'Hérault, via l'AFDH) et de 228,7 à 372 K€ (1,5 à 2,4 MF) pour le gestionnaire. Le budget de fonctionnement intégrait une hypothèse de 30,5 K€ (200 KF) de loyer annuel.

Cette structure emploierait 5 à 8 personnes à l'année sur des emplois d'animation et d'intendance. Son ouverture pourrait s'échelonner sur une période de 4 ans permettant un étalement des travaux de restauration.

Le dossier financier est en cours de finalisation avec le soutien du COMIDER.

La position du Conseil Général



Participants à la rencontre du 19 novembre 2001 : G. BONAN (Chargé de mission au Cabinet du Président du Conseil Général), J.P. FERIE (Comider), A. JOLY (GEO-Logis), C. LANSIGU (GEO-Logis).

G. BONAN nous a informé que, suite aux réunions d'arbitrage budgétaire 2002 et à l'étude du dossier **CIGAL** par les services techniques (dont les retours sont très positifs), le Conseil Général :

1. juge le projet très intéressant car il s'inscrit dans un créneau vide qu'il souhaite combler (la géologie et le paysage) ;
2. apprécie la qualité d'ensemble du dossier, mais désire que l'équilibre financier soit approfondi afin de répondre à quelques interrogations et pose la question d'un financement global ou progressif du projet ;

3. décide que l'implantation au Mas Neuf ne passe qu'en second plan compte tenu des orientations budgétaires (restauration des bâtiments limitée à une mise hors d'eau pour 2002) et de l'orientation purement agricole privilégiée pour le domaine (projet en cours de mise en place). Le tout implique d'envisager un repli du projet **CIGAL** sur un autre site ;

4. propose comme solution alternative un hébergement à la Maison Départementale de l'Environnement (MDE) de Restinclières (Prades-le-Lez). Dans ces conditions, un fort soutien dès 2002 est assuré par le Conseil Général, afin de renforcer sur ce site l'offre départementale en matière de découverte des sciences et de l'environnement (Ecologistes de l'Euzière, Géospace, **CIGAL**), de justifier la concentration des investissements de restauration et d'équipement du site, et de mutualiser l'exploitation de certaines infrastructures lourdes (salles d'exposition ou de conférences, matériel audiovisuel, hébergement éventuel lors d'une étape ultérieure).

5. G. BONAN insiste sur le fait que nous restons libres de nos choix mais qu'une implantation à la MDE nous assurerait un soutien plus important du Conseil Général. Une éventuelle implantation à Villeneuve a également été évoquée, compte tenu des contacts préliminaires très positifs que nous avons eus : une hypothèse bien accueillie.

6. G. BONAN nous propose de nous mettre en relation avec la Directrice de la MDE pour discuter avec elle des modalités d'accueil, des activités que nous pourrions développer et des échéances.

Un projet agricole sur le Mas Neuf ?

Le réseau de **GEO-Logis** a mené l'enquête, mais personne ne connaît encore le projet agricole qui pourrait s'installer sur le Mas Neuf. Qu'une gestion agricole du site soit assurée est une très bonne chose pour ce domaine. Nous l'appelons d'ailleurs de nos vœux dans l'étude de faisabilité du **CIGAL** pour laquelle nous avons exploré de nombreuses pistes en ce sens, en relation notamment avec des organismes de recherche montpelliérains. Cette perspective n'inclut cependant pas la réhabilitation et l'utilisation des bâtiments puisque seule une mise hors d'eau est actuellement prévue pour les mettre à l'abri de dégradations (naturelles ou malveillantes). Si vous avez des informations ou des idées, n'hésitez pas à nous les communiquer. Pourquoi pas des taureaux ?

Restinclières ou Villeneuve ?

Pour vous aider à faire connaissance avec ces deux sites, une petite présentation des contextes :

Au sein de la Maison Départementale de l'Environnement (MDE), à **Restinclières**, qui se trouve aux portes nord de Montpellier. Son importance de premier plan est appelée à se renforcer en devenant le pôle environnement de l'Hérault. Si le patrimoine géologique immédiat est assez pauvre, les moyens disponibles seront en revanche importants ; et mutualiser cet outil peut le rendre particulièrement efficace. Le territoire n'est plus celui du pays mais à la charnière entre l'agglomération montpelliéraine et le territoire des garrigues. Il s'inscrit dans le plan "Hérault 2005" qui rattache ce territoire à l'agglomération.

Le site ne se trouve donc pas dans une logique de pays et nous pouvons même penser que si ce pôle MDE est réalisé, peu de réalisations significatives pourront se réaliser sur le territoire du pays.

Villeneuve, sur le site d'une ancienne et magnifique manufacture royale, offre un cadre géologique ("*naturel*" au sens large) et historique exceptionnel. Si ce projet nécessite de trouver des financements importants, il est cependant situé dans une région au potentiel très important, et où la problématique du développement durable est particulièrement présente. Le contexte territorial ressemble sensiblement à celui des garrigues nord-montpelliéraines mais le projet peut néanmoins s'appuyer sur un soutien fort de la population et de la municipalité.



Nouvelles orientations pour GEO-Logis ?

L'association **GEO-Logis** a été créée pour réfléchir à la création d'une structure d'accueil sur le thème de la géologie et du paysage. Une association pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de soutenir ou de contribuer à la réflexion autour d'un outil utile à la géologie et au territoire. La proposition était d'ouvrir cette idée au débat, pour que le projet puisse s'enrichir des commentaires, expériences, idées et besoins de chacun. Une démarche originale, à contre-courant des procédures habituelles, qui vise à l'adaptation de l'outil au besoin, à son appropriation par ses utilisateurs potentiels et par ses riverains. Ces deux années de travail ont montré qu'une telle structure avait sa place et était viable sur le territoire.

Ceux qui ont participé à cette discussion ont montré qu'elle avait bien vocation à animer un réseau et non pas à tirer à elle la couverture des initiatives locales.

Le projet a cependant une dimension politique capitale que nous ne pouvons nier. Même si nous refusons toujours de rentrer dans le jeu des partis et des élections, la politique que nous défendons est celle du droit au débat public sur le développement durable, celle qui reconnaît le droit à l'information, à la concertation et à l'expression. De lourds enjeux pèsent sur le territoire des garrigues et, plutôt que d'y associer la population, certains œuvrent à l'étouffement d'initiatives telles que la nôtre. Cet aspect, cumulé à la confiscation éventuelle de biens publics pour l'usage de minorités, sont peut-être à l'origine de nos difficultés. Mais sur ces questions, nous ne pouvons faire de concession car il s'agit de l'essence du projet **CIGAL** : être un lieu où l'information circule et où elle peut être discutée librement (discuter de la science et du progrès, de l'organisation d'un territoire, de son aménagement et de son développement). La géologie comme point de départ à différentes lectures d'un paysage ...quelle brillante idée !

L'association compte maintenant des adhérents ayant des préoccupations très diverses et c'est notre réussite : compter dans une association de géologie des géologues bien sûr, des directeurs de laboratoires, professeurs, étudiants ou retraités, mais aussi des agriculteurs, éleveurs, vigneron, enseignants, restaurateurs, architectes, guides de pays, gardes de réserves, employés de bureau, chargés de mission en bureaux d'études. Rassembler des curieux, des naturalistes, des chasseurs et des carriers ! Est-ce notre exploit ?

Nous avons un objet commun partagé, notre territoire, et ce n'est qu'en discutant que nous pourrions aider à trouver les meilleures solutions pour la communauté.

Et la géologie dans tout ça ? Le **CIGAL** est un concept et il est transposable. La région du Pic St Loup, et particulièrement le Mas Neuf, était un site idéal pour le faire vivre. Il n'est pas le seul, mais beaucoup d'entre vous se sont attachés à ce projet de territoire et y restent attachés. Le dilemme est là, à vous de vous prononcer.

Pour préparer la prochaine Assemblée Générale et une éventuelle modification des statuts (actuellement centrée sur le Mas Neuf), merci de préciser votre position sur ces quatre orientations possibles : l'association **GEO-Logis**...

- 1) poursuit son travail sur le Mas Neuf,
- 2) poursuit son travail sur le secteur des garrigues nord-montpelliéraines,
- 3) ouvre son champ d'investigation à d'autres sites (territoires),
- 4) change son champ d'investigation pour d'autres sites plus accueillants,
- 5) envisage sa dissolution, les perspectives sur le Mas Neuf étant trop lointaines.

Merci de participer et de nous faire parvenir votre réponse !

Baume : Les honneurs de MIDI LIBRE



Le samedi 3 décembre, Midi Libre a consacré un article au Mas de Baume (à lire absolument sur le site du **CIGAL**, rubrique actualité). Inquiet des retards du projet, un journaliste (Y. POVILLON) a été reçu par quelques élus de la Communauté de

Communes de l'Orthus. y a été envisagée, ce qui aurait permis à **GEO-Logis** de créer sans attendre deux emplois et de disposer d'un local. Un courrier a été rédigé dans ce sens mais la Communauté de Communes n'y a jamais répondu (consultable sur le site Internet depuis un an et demi). La Communauté de Communes attendait peut-être cet article de Midi Libre pour nous répondre ? Il semble en tout cas qu'elle n'ait pas été sensible à l'argument de la création d'emplois.

Communes de l'Orthus.

Pas de panique ! Si un tel projet a du retard, c'est bien compréhensible compte tenu de l'ampleur du défi, et la Communauté de Communes fait ce qui lui est possible pour mener ce projet à terme ! L'ouverture que l'on nous avait annoncée est donc une nouvelle fois retardée "courant 2002" ; le volet patrimoine sur lequel nous avons eu beaucoup de mal à avoir des informations est en revanche repoussé à plus tard (*les élus se donnent deux ans pour "y réfléchir"*).

Deux erreurs graves apparaissent cependant à la lecture de cet article, qui auraient été excusables si elles avaient été l'œuvre du journaliste :

- **GEO-Logis** n'a jamais souhaité implanter le **CIGAL** sur le domaine de Baume. C'est une proposition émise par le secrétaire général de la Communauté de Communes lors de notre visite de Baume sur les conseils de Monsieur C. JEAN. L'implantation provisoire d'un bureau de l'association

- Concernant le "sérieux du projet" sur le Domaine du Mas Neuf, Monsieur C. JEAN n'a pas eu le temps, depuis le mois de mars, de nous recevoir pour lui présenter notre projet. Dans ce laps de temps, l'étude de faisabilité du **CIGAL** a fait l'objet de nombreux éloges tant sur son concept que sur la solidité du projet présenté. Le **CIGAL** a été validé par la Chambre de Commerce et d'Industrie, le COMIDER et a même été primé au Conseil Général de l'Hérault lors du concours *Entrepreneuriales 34* cet automne. Nous restons donc à la disposition des élus de la Communauté de Communes pour discuter du lien possible entre le projet **CIGAL** et le(s) projet(s) sur Baume". Nous nous réjouissons cependant que l'investissement réalisé sur Baume (éloigné des 5 MF annoncés qui ne concernent que la dernière tranche de travaux) soit rapidement valorisé.

Rendez-vous de la garrigue & Petites infos



Projet Ballade VTT

Initialement envisagée en novembre, elle a été remise au printemps 2002 afin de nous laisser le temps de mieux préparer cet événement des rendez-vous des garrigues "nouvelle formule".

La ballade à VTT se déroulerait avec des "étapes-jeux" sur les différentes thématiques ayant trait au Causse de l'Hortus et à ses environs : géologie bien sûr, mais aussi patrimoine, botanique et coutumes du territoire... pour découvrir ensemble le Causse. Une belle synthèse de l'esprit de **GEO-Logis** autour de laquelle nous souhaitons associer toutes les bonnes volontés locales. Une opération principalement destinée aux jeunes pour qu'ils découvrent et s'approprient l'avenir de ce territoire.

Compte Rendu "Fête de la science 2001"

Le programme était alléchant pour notre contribution à l'édition 2001, malheureusement la météo n'était pas de la partie (*le vent fort en alerte orange a eu raison de la volonté des plus courageux...*). Suite à l'annonce dans le programme officiel du Languedoc-Roussillon, un public important était attendu autour des stands traitant de la géologie et ses applications : découverte des roches, de la géologie locale, l'hydrogéologie mais aussi ses applications industrielles (*que fait-on avec les roches du département ?*) ou artistiques (*taille de pierre, sculpture*). Pour ceux que cela intéresse, il nous reste des plaquettes, mises à disposition par l'UNICEM sur l'utilisation des ressources minérales dans la région (réalisées pour la DRIRE et en consultation sur son site Internet). L'idée pourrait cependant resurgir au printemps...

Le projet CIGAL primé !

Le Projet **CIGAL**, présenté par votre trésorière et votre chargé de projet préférés, a été récompensé lors du premier concours *Entrepreneuriales 34*, financé par le Conseil Général de L'Hérault. 10 000 F viendront saluer notre **cinquième place** (on ne les a pas encore...)!



Du nouveau sur le WEB !

SPIP, un système de publication pour Internet. Enfin de l'interactivité sur le site "pays de garrigues" ! Bientôt en place...

Collectif "assos-garrigues" : une initiative d'un collectif d'associations pour échanger et débattre sur les enjeux du territoire.

Réseau associatif

Suite à l'Université rurale de la Fédération des Foyers Ruraux (tenue à Clermont-l'Hérault du 25 au 28 octobre dernier), la prise de conscience de la mise à l'écart du tissu associatif dans la création des pays est montée d'un cran. Certes, la situation n'est pas si simple car bien peu d'associations se sentent aujourd'hui concernées par cette révolution dans l'organisation du territoire. Mais si certaines en ont compris les enjeux, il est difficile de s'y impliquer. Fin des départements ? Nouvelle couche administrative dans un système déjà bien compliqué ? Nouvelles opportunités de territoire de projets ? Entre rumeurs et objectivité, la réponse ne tient qu'à ceux qui seront les acteurs de cette (possible) révolution. Que les financements européens soient la carotte de la création des pays, c'est un fait, que ceux-ci ne soient pas gaspillés, c'est de notre responsabilité.

Concrètement, un collectif d'associations vient d'être amorcé pour organiser le débat et sortir les associations d'un isolement que certains trouvent confortable. Pour l'instant, il s'agit d'un groupe de discussion sur Internet (<http://clubs.voila.fr/groups/assos-garrigues>) permettant le partage d'informations. Un de ses chantiers sera d'organiser des réunions, physiques cette fois, pour débattre de ces questions.

Notons par ailleurs la création d'un comité ATTAC Cévennes Sud, avec entre autres, une commission consacrée aux relations avec les collectivités locales, dont l'objet est « d'interpeller les élus sur le comment associer les citoyens aux choix les concernant au niveau local ».

(http://www.local.attac.org/attac30/accueil2/comites/ganges/fs_g.htm (et <http://www.attac.org> au niveau national).

Grandes nouveautés dans ce Ksi-Ksi :

- **Un logo** pour **GEO-Logis**, différent de celui existant pour le projet **CIGAL**,
- **de la couleur pour guider vos lectures** : le  pour tout ce qui concerne l'association **GEO-Logis** ("la terre"), et  pour tout ce qui concerne spécifiquement le suivi du projet **CIGAL**,
- **et un nouveau venu** : "Kroc", notre nouvelle mascotte, qui illustrera l'état d'esprit, les avancées ou l'humeur des écrits de votre association préférée **GEO-Logis** !!!